

ENQUETE SUR LES CARTELS ALLEMANDS

Il n'est pas de pays, dit la *Réforme Economique*, où les organisations commerciales désignées sous le nom de Cartels soient plus nombreuses qu'en Allemagne. Il est naturel, dès lors, que ce soit là aussi que les inconvénients du système, inconvénients fort nombreux, du reste, se fassent le plus sentir et provoquent des protestations. Le Cartel est plus ou moins avantageux pour l'industrie qui y a recours; mais il est hors de discussion qu'il peut lui arriver de peser lourdement sur le consommateur national. Celui-ci a fini par s'aviser qu'il aurait droit à être traité à tout le moins avec plus de ménagements.

De l'émotion qui s'est manifestée chez le consommateur allemand on a pu trouver un écho dans une interpellation faite récemment au Parlement, et qui visait à obtenir qu'il fût procédé, sur le nombre et la nature des opérations des Cartels, à une enquête parlementaire. A cette demande, il ne fut pas donné satisfaction; mais il semble bien que le Gouvernement ait compris que la nécessité s'imposait à lui de porter sur ces organisations une attention spéciale. Le Ministre du Commerce allemand vient donc d'envoyer à tous les Présidents de district la circulaire suivante:

"Vu le rôle de plus en plus prépondérant des Cartels, il est désirable que le Gouvernement ait des renseignements précis sur leur formation, leur développement et leur rôle économique. Une enquête parlementaire ne paraît cependant pas nécessaire, car elle ne ferait qu'éveiller inutilement l'inquiétude des cercles intéressés. Il est à désirer, pour ce motif, que les chefs administratifs des districts agissent avec discrétion et qu'ils ne s'adressent point directement aux intéressés pour avoir des renseignements.

"Je vous prie donc, Monsieur, de m'envoyer aussitôt que possible tous les documents officiels qui se trouvent dans vos bureaux, au sujet des Cartels établis dans votre district, et de me dire ce que vous savez pour chacun d'eux à son sujet, que ce Cartel soit établi dans votre district ou qu'il n'y ait qu'une sphère d'influence; ceci, sans vous adresser directement aux participants de ces Cartels. Vous pouvez laisser, pour le moment, hors de cause le syndicat de la potasse, de la houille, du coke et du fer."

A cette circulaire que le Gouvernement voulait confidentielle et qu'un journal allemand a pu se procurer, est joint le questionnaire suivant:

1. Siège et raison sociale du Cartel, nombre de membres;

2. Nombre des ouvriers employés par les entrepreneurs syndiqués;

3. Quels sont les produits visés dans la convention du Cartel?

4. Quelles sont et la quantité et la valeur des produits fabriqués par le Cartel?

5. A la suite de quelles circonstances le Cartel a-t-il été formé?

6. But du Cartel (uniformité des prix, division du marché en territoires attribués aux différents entrepreneurs, contingent de production);

7. Quelle est l'organisation du Cartel? (Prière de communiquer les statuts, les résolutions et les conventions);

8. Des ententes ont-elles eu lieu entre le Cartel de votre district et d'autres Cartels soit nationaux, soit étrangers?

9. Le Cartel en question a-t-il donné naissance à d'autres Cartels (par exemple un Cartel de fabricants a-t-il forcé de s'organiser les vendeurs de la matière première ou les consommateurs);

10. La formation du Cartel est-elle parvenue à éviter un renchérissement dans le prix de production?

Par quels moyens y est-il parvenu?

11. Le Cartel a-t-il pu arrêter la surproduction?

12. Quelle a été l'influence du Cartel sur les prix du marché? Par quels moyens a-t-il gagné cette influence?

13. Quels sont les débouchés des industries constituées en Cartels? Le Cartel est-il parvenu à adapter la production aux besoins du marché?

14. Dans quelles mesures le Cartel a-t-il fortifié cette industrie au point de vue de la concurrence étrangère?

15. Le Cartel s'occupe-t-il d'exportations?

Quel est le rapport entre les prix de l'intérieur et les prix d'exportation?

16. Le Cartel paye-t-il des primes d'exportation? A qui? Et de quelle manière?

17. Les dividendes des Sociétés par actions participant à un Cartel ont-ils augmenté ou non depuis la constitution de ce dernier?

18. Quels furent les moyens employés pour combattre la concurrence des non syndiqués?

19. Comment sont réglées les relations entre le Cartel et les consommateurs et les détaillants?

Y a-t-il des contrats explicites conclus entre les deux parties?

Quels sont ces contrats, surtout quels sont les stipulations se rapportant aux prix et à la livraison?

20. Des dédommagements sont-ils prévus pour le personnel employé en cas de réduction de la production, ou dans le cas où une entreprise privée ab-

sorbée par un Cartel viendrait à se dissoudre?

21. Le Cartel s'est-il donné comme but de réglementer les salaires et les conditions de travail?

22. Quelles sont les mesures prises à cet effet par les différents Cartels?

23. Le Cartel a-t-il essayé d'exercer une pression sur les ouvriers afin de les déterminer à s'abstenir de participer à certaines organisations professionnelles?

24. Quels moyens de pression sur les ouvriers le Cartel a-t-il employés dans ce but (par exemple exclusion des industries syndiquées, etc)?

25. Quelles observations a-t-on faites jusqu'ici sur le personnel employé dans les industries syndiquées au point de vue de l'influence des Cartels sur les conditions de salaire et de travail? Quelle a été dans cet ordre d'idées l'influence des Cartels?

Il est certain que si les réponses sont nombreuses et précises, le Gouvernement allemand se trouvera, après cette enquête, très fortement documenté sur la question des Cartels. Reste à savoir dans quel but il tient à l'être.

Avant d'effleurer cette question, il est intéressant de signaler l'émotion qui se manifeste, à propos de ces cartels chez les principaux représentants de la presse allemande:

La *Gazette de Francfort*, qui est libre-échangiste et, dès lors, hostile en principe à toute organisation du genre des Cartels, fait remarquer que ces organisations conquièrent en Allemagne une influence de plus en plus dominante, tant sur le marché que sur la production; cette influence, dit-elle, ne fait que grandir avec le temps et les Cartels se développent ainsi en des monopoles privés qui parviennent à dominer la production et la consommation: celle-ci se trouvant systématiquement sacrifiée à celle-là. Le but véritable des Cartels, dans l'opinion de la *Gazette de Francfort*, doit être "de régler la production, qui s'est pratiquée jusqu'à ce jour sur des bases tout à fait anarchiques, et d'adapter la production aux besoins du marché".

Le journal allemand reproche aux Cartels existants de se préoccuper de ces considérations beaucoup moins que de la réalisation de bénéfices aussi considérables que possibles en exploitant intensivement le monopole de fait dont ils se trouvent en possession. Il ajoute qu'il exercent souvent sur la prospérité économique du pays la plus néfaste influence:

"Les Cartels ont exercé, ces temps derniers, leur influence néfaste sur les transports, en maintenant la houille et